

Leserbriefe = Courrier des lecteurs

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Arbido**

Band (Jahr): **12 (1997)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Les lecteurs particulièrement attentifs de la page 15 du no 1/97 d'ARBIDO auront pris connaissance de deux informations intéressantes à plus d'un titre : grâce au résumé de la séance du 21 novembre 1996 du Comité ASD (!), ils auront appris d'une part que le mandat de la rédactrice en chef d'ARBIDO, Madame Cendrine JEQUIER, n'a pas été reconduit par la BBS, et d'autre part que l'ancien président de la BBS, Monsieur Edmund WISS, était un patron formidable...(**)

1) Tout d'abord, les membres de nos associations professionnelles ont donc appris, par hasard, que la rédactrice en chef de la « revue officielle mensuelle de l'AAS, de la BBS et de l'ASD », engagée à l'essai sur la base d'un contrat à durée déterminée de deux ans, ne l'est plus depuis le 1^{er} décembre 1996.

Comment le Comité-directeur de la BBS qui avait pris l'initiative d'engager une journaliste professionnelle et signé lui-même son contrat a-t-il pu prendre une telle décision de manière unilatérale, sans en référer ni même informer au préalable ses deux partenaires que sont l'AAS et l'ASD? Aucun motif ne peut légitimer une telle attitude à leur égard, laquelle est susceptible de remettre en cause la collaboration future des trois associations: la BBS est, certes, l'association la plus puissante en matière de membres et de moyens financiers,

mais cela ne lui donne pas le droit de se moquer ainsi de ses partenaires.

En outre, ARBIDO étant un dossier impliquant une collaboration de la BBS avec deux autres associations, il a trait à la politique de la BBS qui est, selon les Statuts de l'Association, de la responsabilité de l'Assemblée des délégués. Or, il faut savoir que cette affaire n'a été révélée aux délégués que par hasard, là encore... De même, l'équipe de rédaction bénévole, sans laquelle ARBIDO ne saurait paraître, a elle aussi été placée devant le fait accompli...

Il est possible que des griefs puissent être formulés à l'égard de Madame Cendrine JEQUIER; mais le simple bon sens aurait voulu que les éditeurs d'ARBIDO en dressent la liste, en discutent avec l'intéressée et lui donnent ensuite un délai pour améliorer ce qui devait l'être. Or, rien de tel n'a été fait, et la BBS s'est séparée de la rédactrice en chef au moyen d'une lettre dont la forme est indigne d'un employeur respectable.

Puisse le nouveau Comité-directeur de la BBS, en fonction depuis le 1^{er} janvier 1997, regagner la confiance de l'AAS et de l'ASD, en faisant preuve de plus de collégialité et de respect mutuel.

2) Or, donc, nous savons maintenant que Monsieur Edmund WISS, président de la BBS jusqu'à fin 1996, était un patron formidable à tous points de vue. Le résultat des élec-

tions organisées dans le cadre de l'Assemblée générale de la BBS à Crans-Montana démontrant que de nombreux membres de la BBS ne partagent pas entièrement cet avis, ces derniers auraient probablement souhaité lire un article moins tranché... Mais là n'est pas la question. Je suis bien plus choqué par le fait que la BBS ou la rédactrice en chef ad-interim d'ARBIDO n'ait pas jugé normal de faire paraître, en parallèle, une brève présentation de la nouvelle présidente de la BBS, Madame Marie-Claude TROEHLER, première femme en cent ans à accéder à cette charge. Si l'action de son prédécesseur est digne d'un article laudatif, je me demande pourquoi ARBIDO passe sous silence cet événement important qui engage l'avenir de l'Association...

Michel GORIN, Genève.

(**) Le no 2/97 d'ARBIDO, pas encore sorti de presse lorsque ces lignes sont rédigées, contiendra peut-être des informations complémentaires. Il n'en demeure pas moins que ce sera trop tard, que le no 1/97 aurait dû les contenir...

Tschudi

Eterno Board® säurefrei

alterungsbeständige Vollpappe, entspricht ANSI- und ISO-Normen, P.A.T. bestanden.

- Archivschachteln
- Mappen
- Negativ-/Foto-Boxen
- Klappumschläge
- Plano-Bogen 0,3 - 3,0 mm

- Standard-Verpackungen ab Lager
- kundenspezifische Verpackungen

Neu:
Eterno Board® N ungepuffert

Tschudi + Cie AG, Feinpappen
CH-8755 Ennenda

Tel. 055 - 640 27 35
Fax 055 - 640 55 05

